



Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **Swiss Real Estate Properties SA**, Rue du Prado 1a, 3963 Crans-Montana
Auteur des Plans : Essentiel Architecture Sàrl, Rue Centrale 17, 3963 Crans-Montana
Nature du projet : Construction d'une maison en résidence principale
Situation : Icogne, Parcelle n°1519 (mut. 998), Plan n°10, au lieu-dit « Le Po »
Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales
Coordonnées : 2'600'267 / 1'126'448
Propriété de : Blondin Samata, 1807 Bloney
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées
N° du dossier pour consultation eConstruction : b22d9bc6

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 19.07.2024

L'Administration communale

